

SIX QUESTIONS A ● ● ●

Bertrand Guidet

Président du comité d'éthique FHF

Vous présidez depuis quelques mois le comité d'éthique FHF.**Avec quel bilan en 2022 ?**

Le comité d'éthique a été refondu en 2022 avec la volonté de mobiliser des expertises complémentaires et les différentes régions de France, dans un positionnement pluriprofessionnel et pluridisciplinaire. Nous avons animé cette année une série de webinaires mensuels d'une heure. L'ensemble de ces sessions est disponible en visionnage différé à la rubrique Expertises/Offres de soins/Éthique du site FHF. Le comité est aussi intervenu à SantExpo sur le thème de la Covid-19. Il élabore actuellement l'avis « Prendre soin des professionnels de santé », qui sera publié au début de l'année qui vient dans la rubrique que nous venons d'évoquer.

Pour 2023, quels sont les projets du comité ?

Les webinaires se poursuivront. Neuf sont programmés, sur un format identique d'une heure les premiers jeudis du mois à 9 h 30, de façon à offrir un rendez-vous régulier aux participants et à nos auditeurs. Nous organiserons à SantExpo une table ronde « L'éthique au service des patients et des soignants » et un jeu de rôle sur la communication autour d'une erreur médicale. Nous produirons aussi un nouvel avis, dédié au consentement aux soins avec un focus sur les populations fragiles ou peu communicantes.

L'avis « Prendre soin des professionnels de santé » présente des recommandations et livre des résultats d'enquête. Comment avez-vous travaillé ?

Dans notre méthodologie, nous avons souhaité nous appuyer sur des témoignages et privilégier une démarche *bottom-up* : le professionnel de terrain dit ce qu'il vit et souhaite comme pistes d'amélioration. Les délégations régionales de la FHF ont apporté leur précieux concours en diffusant le questionnaire partout en France, en métropole et dans les territoires ultramarins, et auprès de toutes les catégories socioprofessionnelles. Nous avons recueilli plus de dix mille réponses.

De grandes tendances en résultent...

La première d'entre elles est la fierté au travail et le sentiment d'utilité. Mais il existe aussi une souffrance du travail, un stress ressenti qui peut s'exprimer par des symptômes voire, chez certains professionnels, par la nécessité d'une prise de médicaments pour y faire face. Aussi, il est indispensable de mettre en place des actions correctrices pour essayer de rendre l'hôpital plus attractif et fidéliser ceux et celles qui y exercent leur métier.

Les aspects qualitatifs ressortent nettement de l'enquête : « on travaille ensemble », « on doit respecter mon travail », « je dois être partie prenante des décisions », « il faut des temps de partage ». Ce sont des messages très importants car ils mettent en avant l'humain, la capacité à travailler ensemble, la capacité à partager les mêmes objectifs et à « ramer » dans le même sens.

Apparaissent ensuite des actions ponctuelles, à promouvoir : sessions d'accueil dédiées aux nouveaux arrivants, périodes d'intégration. Les leviers à activer pour améliorer l'attractivité sont pour l'essentiel humains, même s'il existe des variations interrégionales sur les questions de logement, de transport ou d'accès aux crèches. C'est pourquoi les résultats du questionnaire seront adressés à chaque fédération régionale, de façon que les FHR s'en approprient les résultats et, si elles le désirent, encouragent un certain nombre d'actions locales.

« Il faut réenchanter l'hôpital », suggérez-vous dans une interview à Europe 1. Comment ?

En donnant du sens à ce qui y est fait. Une reconnaissance. Et ce à toutes les catégories socioprofessionnelles, car chacun contribue au bon fonctionnement de l'hôpital. Un établissement de santé, social ou médico-social, ce sont des relations humaines, du respect mutuel, des valeurs partagées, la possibilité d'avoir « voix au chapitre ». C'est être partie prenante des décisions prises.

Sur le terrain, de quelle manière opérer ?

L'organisation des temps de travail infirmiers semble un bon exemple en cela qu'il a conduit à réduire les temps de transmission inter-équipes. Quand une équipe de jour transmet une information à l'équipe de nuit, le temps manque. Or, ce qui fait la richesse des échanges entre professionnels, c'est notamment la parole. Quand les plannings ne permettent pas ce temps d'échanges, une frustration s'ensuit, mais aussi des pertes d'informations. En bout de chaîne, c'est le malade qui en pâtit.

Les équipes bien dans leur peau vont délivrer des soins de qualité. Se préoccuper du bien-être au travail des équipes de soins amène, indirectement, à se préoccuper de la qualité des soins délivrée aux patients.

Un autre message est que les temps d'échanges sont nécessaires entre soignants, mais aussi entre les professionnels, les malades et leurs familles. On rejoint là les éléments de consentement aux soins, d'éducation thérapeutique, du « comment être acteur de sa prise en charge ». Tout cela demande du temps mais contribue à la richesse professionnelle : ce qui fait la qualité du travail à l'hôpital, c'est l'humain. Dans mon exercice professionnel de réanimateur, outre les dimensions propres aux techniques de suppléance d'organe, ce qui m'apparaît le plus important est le travail en équipe impliquant les malades et leurs familles. Il s'agit là, encore une fois, d'une préoccupation humaine.

Les personnes qui travaillent bien ont besoin que l'on le leur dise. Il faut apprendre à dire bravo. Nous devons aussi parvenir à enclencher une dynamique positive. Je m'insurge en faux, d'une certaine façon, contre ces messages négatifs concernant l'hôpital public. Certes, il vit un trou d'air, c'est difficile. Mais nous devons travailler à rebondir, car les déterminants du choix qui conduisent à travailler à l'hôpital sont évidents. Nous y exerçons un métier extraordinaire : un métier humain, de relation, technique, éthique. Rares sont les métiers qui proposent tout cela. ■

Propos recueillis par **Catherine BONHOMME**



© LORENTZINGER

BIO EXPRESS

PU-PH, Bertrand Guidet, dirige le service de réanimation de l'hôpital Saint-Antoine (AP-HP).

Membre de l'Académie nationale de médecine, il exerce également ses fonctions de professeur des universités à la faculté de médecine Sorbonne Université et à l'Institut Pierre-Louis d'épidémiologie et santé publique (Inserm).

Bertrand Guidet préside le comité d'éthique de la FHF depuis le printemps 2022. Il succède dans cette mission au Pr Régis Aubry, chef du pôle autonomie-handicap au CHRU de Besançon.



PRATIQUE

Une bibliothèque, des ressources

Comment retrouver, ou découvrir, les dernières *Lettres du PLFSS*, livres blancs, contributions, guides pratiques produits par la FHF ? La bibliothèque multimédia réunit désormais toutes ces ressources sur le site fédéral. Parmi les nouveautés, citons la synthèse des priorités régionales pour le secteur public, établies par les FHR dans le cadre du CNR Santé, mais aussi la deuxième *Lettre du PLFSS*, parue en décembre, ou encore le guide *20 propositions pour une sobriété énergétique*. Sans oublier le bilan des trois premières années de déploiement de la responsabilité populationnelle (RP) et un guide pratique RP, *Les Réunions cliniques*. ■

www.fhf.fr/la-fhf/la-bibliotheque

ÉCLAIRAGE

L'œil de la FHF

Réformes du système de santé, CNR, responsabilité populationnelle : « L'œil de la FHF » propose chaque semaine une pastille vidéo pour éclairer ces sujets, souvent complexes, auprès des acteurs non spécialisés, organisations, citoyens. Rendez-vous dans la bibliothèque FHF, espace multimédia. ■

www.fhf.fr/lespace-multimedia

AGENDA

12/01 Paris

Les évaluations de politiques publiques ont-elles un impact ?
www.france-strategie.fr

26-27/01 Paris

Acceptabilité et autodétermination dans la préconisation des appareillages et aides techniques
www.formation.apf.asso.fr

27/01 Paris

Congrès de la prévention médicale
www.has-sante.fr

02-03/02 Nice

Systèmes de santé : n'oublions pas l'humain
www.rencontresantenice.com

09/03 En ligne

Les Printanières de la SFGG
www.sfgg.org

16-17/03 Nancy

Congrès Emois
www.emois.org

30-31/3 Paris

Intelligence artificielle en imagerie biomédicale
iabm2023.sciencesconf.org

EHPAD

Le point GMPS progresse

Pour la première fois depuis onze ans (2011), la valeur du point Groupe iso-ressources moyen pondéré soins (GMPS) progresse pour les Ehpads en tarif global. L'arrêt du 25 octobre 2022 a révisé la valeur 2022 de ce point (tarif partiel/tarif global) qui rend compte du niveau de perte d'autonomie moyen des personnes hébergées dans l'établissement et de leurs besoins en soins. Les crédits seront délégués dans le cadre de la campagne budgétaire complémentaire afin de financer les effets de la revalorisation du point d'indice pour la section soins des Ehpads. Concernant les sections hébergement et dépendance, il est attendu des départements qu'ils assument leurs responsabilités de co-financiers. ■

ÉCRITURE

Concours « Les Plumes grisées »

Vous travaillez en Ehpads ou en USLD, aimez écrire, les résidents de votre établissement et leurs proches aussi ? À vos plumes ! La deuxième édition du concours « Les Plumes grisées » est ouverte, portée par l'association du même nom. Poème ou nouvelle, tous les genres littéraires sont bienvenus sur le thème retenu : la légèreté. Remise des prix en mai à SantExpo. ■

Envoi des textes jusqu'au 31 décembre.

concourslesplumesgrisees@gmail.com

Contact : Les Plumes grisées - 06 27 72 75 55

ACTUALITÉS

AMI

Appel à manifestation d'intérêt « Santé des professionnels de santé »

Qu'il s'agisse de santé mentale, physique voire reproductive, les études disponibles dénotent une exposition spécifique des professionnels de santé. Comment y remédier ? La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et

la Fondation d'entreprise nehs-Dominique Bénéteau lancent un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur trois thèmes : santé des femmes, cancer, santé mentale/addictions. Objectif : s'associer à une ou plusieurs équipes de recherche afin de conduire des travaux sur les grandes bases de données existantes.

Comparaisons entre secteurs sanitaire, médico-social et social

Ces trois thèmes intègrent un cadre plus général portant notamment sur le bien-vieillir des professionnels de santé. Il est possible de déposer un projet sur une autre thématique si celle-ci est suffisamment étayée.

Une réponse peut être faite sur une ou plusieurs thématiques. Des approches théoriques, des hypothèses à tester, des comparaisons entre secteurs (sanitaire, médico-social et social), avec d'autres professionnels et d'autres métiers, ainsi que des axes qualitatifs, pourront être proposés. Date limite des candidatures : 31 janvier 2023. ■

www.solidarites-sante.gouv.fr



OUTIL

Destination qualité

Les Journées internationales de la qualité hospitalière et en santé, qui se sont tenues les 29 et 30 novembre, ont été l'occasion de dévoiler « Destination qualité ». Ce nouvel outil proposé par la FHF, avec le soutien de la Casden et de la MGEN, vise à accompagner les établissements et équipes hospitalières dans leurs démarches qualité. ■

www.fhf.fr Rubrique Expertises/ Offre de soins, Parcours

À QUOI PRÉFÉREZ-VOUS ÊTRE EXPOSÉE EN RENTRANT CHEZ VOUS ?
ADDICTION ? PROBLÈMES PSYCHIATRIQUES
OU PROBLÈMES DE FERTILITÉ ?



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

POUR CHAQUE SESSION

- + Théorie
- + Pratique (75% du temps)
- + Debriefing
- + Evaluation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

www.alterecosante.net

FORMATION

PRATIQUE QUOTIDIENNE DES AIDES TECHNIQUES AU TRANSFERT

DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES TMS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SESSION INITIATION (3H30)

Comprendre l'intérêt des Aides Techniques au Transfert dans un contexte de soins et de prévention des risques. Choisir et utiliser une Aide Technique au Transfert en sécurité en tenant compte des capacités du patient.

SESSION VALIDATION (3H30)

Ancrer l'utilisation des Aides Techniques au Transfert dans les activités quotidiennes. Savoir transmettre à un tiers les bonnes pratiques d'utilisation des Aides Techniques au Transfert.

RECHERCHE

Pertinence des soins et parcours Prix de thèse FHF

La FHF lance un Prix de thèse destiné à valoriser les travaux de recherche consacrés à la pertinence des soins et des parcours de santé : qualité des soins, prise en charge des patients, évolution des pratiques professionnelles. Ce prix récompensera la ou les meilleures thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2022. Les candidats devront avoir soutenu leur thèse et avoir été admis au titre de docteur au cours de l'une des quatre années civiles précédant celle de la remise du prix. Seront décernés un grand prix (1000€) et trois prix spéciaux (500 €). Candidature par voie électronique avant le 15 février 2023 minuit. ■

www.fhf.fr Rubrique Expertises/Offre de soins, Parcours

EDSH

Entrepôts de données de santé hospitaliers Un panorama inédit

Dans son rapport « Entrepôts de données de santé hospitaliers : quel potentiel pour la Haute Autorité de santé ? », la HAS livre un panorama inédit. Créés en France à la fin des années 2000, les EDSH sont aujourd'hui 22, dont 17 constitués en centre hospitalo-universitaire et 5 au sein d'autres établissements de santé. Tous disposent d'un socle commun de données (administratives, textes cliniques...) et d'un socle variable de données dans leur format ou leur construction.

L'apport des EDSH à des projets de recherche ou d'évaluations à l'échelle nationale devrait s'accélérer, notamment via les dynamiques de collaboration inter-CHU et l'appel à projets opéré par la plateforme des données de santé.

La HAS émet une série de recommandations et envisage deux cas de figure afin de tester la mobilisation des EDSH pour ses besoins systématiques : la contextualisation de l'utilisation des produits de santé et le développement d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins. En lien avec les CHU intéressés, la HAS définira en 2023 les cadres de collaboration et précisera les modalités techniques. ■

www.has-sante.fr

RENCONTRES SANTÉ DE NICE

Systemes de santé « N'oublions pas l'humain »

Le thème retenu pour les prochaines Rencontres santé (Nice, 2-3 février), invite à une approche concrète du patient, notamment par les usages, le *design thinking* et les innovations. Il sera décliné sous plusieurs angles ; politiques et organisationnels notamment. ■

www.rencontresantenice.com



Yalp Interactif

Une nouvelle façon de jouer!

Renforcez l'attractivité de vos établissements.
Faites de vos espaces extérieurs des aires de jeux
innovantes, connectées, inclusives et accessibles.
Et offrez à vos patients et à leurs familles des
moments uniques pour jouer ensemble.



Yalp
interactive
A NEW WAY TO PLAY

SANDMASTER
L'EXPERT DE VOS SOLS LUDIQUES ET SPORTIFS
www.sandmaster-france.fr

Plus d'informations:
www.sandmaster-france.fr
06.59.91.34.93

GUIDE

Secteur social et médico-social Votre cybersécurité en 13 questions

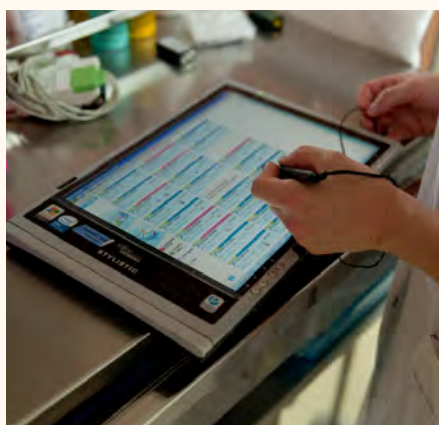


Dans votre établissement, utilisez-vous des mots de passe robustes? Avez-vous activé un pare-feu? Comment sécurisez-vous votre messagerie?

Treize questions/réponses composent le guide « cyber pratique » de l'Agence du numérique en santé (ANS). En bonus, un glossaire et un annuaire des experts-accompagnateurs par région.

Certaines recommandations relèvent de bonnes pratiques, d'autres appellent un accompagnement que l'ANS soutient. En quelques années, les ESSMS ont fortement progressé dans les usages numériques. Ce petit guide vous aidera à mieux sécuriser vos données, celles des usagers et à sensibiliser vos équipes.

www.esante.gouv.fr, onglet *Structure médico-sociale*



CYBERSÉCURITÉ

Le Parlement européen et le Conseil adoptent la directive NIS2

La première directive NIS relative à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information en Europe est entrée en vigueur en 2016, transposée en droit français puis par décret en 2018. Après la vague de cyberattaques qu'a connues l'Hexagone au début de 2021, 135 établissements supports de GHT ont été désignés opérateurs de services essentiels (OSE) la même année.

En 2020, la Commission européenne lançait une consultation publique pour réviser cette directive. La Commission et la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité présentèrent ensuite la nouvelle stratégie de l'UE en matière de cybersécurité : une proposition de directive sur les mesures visant à assurer un niveau élevé de cybersécurité commune (directive révisée NIS2 abrogeant NIS1) et une nouvelle directive sur la résilience des entités critiques. Après plusieurs mois de négociations entre la Commission, le Parlement européen et les États membres, un accord politique a été trouvé. La dernière étape a

consisté en son adoption par le Parlement le 10 novembre dernier.

NIS2 élargit le champ d'application de NIS, renforce les exigences de sécurité, traite la sécurité des chaînes d'approvisionnement et rationalise les obligations de déclaration d'incidents. Elle introduit des mesures de surveillance, des exigences d'application plus strictes et des régimes de sanctions harmonisés entre États membres.

Gestion des cybercrises

Elle intègre des propositions de partage d'informations et de coopération dans la gestion des cybercrises, à l'échelle nationale et européenne. Elle met à jour la liste des secteurs et des activités soumis à obligations de cybersécurité et introduit une nouvelle règle : « Toutes les entités de taille moyenne et grande opérant dans les secteurs ou fournissant des services couverts par la directive entreront dans son champ d'application. »

Les États disposent de 21 mois après son entrée en vigueur (publication au JO de l'Union européenne) pour la transposer en droit national.

TÉLÉSAITÉ

- **Formation** : 48 M€ supplémentaires seront dévolus à la formation des professionnels de santé dans le cadre de la stratégie d'accélération en santé numérique.
- **École** : l'université de Montpellier crée l'École de santé numérique de l'université de Montpellier (ESNbyUM).
- **Entrepôts de données de santé** : le catalogue GouvTech recense d'ores et déjà une dizaine de solutions numériques.
- **Stratégie** : la Cnam crée un département Télésanté et innovation numérique.